



## Rapport du Président

### REUNION DES ASSOCIATIONS DE REGULATEURS

MANAMA (BAHREÏN)

2 JUIN 2014

14 H 30-17 H 45

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je tiens à adresser mes sincères remerciements et à exprimer ma profonde gratitude au Royaume de Bahreïn, et en premier lieu à Son Altesse royale le Prince Khalifa bin Salman Al Khalifa, Premier ministre, sous les auspices duquel a eu lieu cette réunion.

Je remercie également Son Altesse royale Sheikh Fawaz bin Mohammed bin Khalifa Al Khalifa, Ministre des communications, ainsi que l'Autorité de régulation des télécommunications (TRA) de Bahreïn, représentée par son Président, M. Mohammed Ahmed Alamer, et souhaite à chacun d'eux ainsi qu'à tous les habitants de Bahreïn une prospérité et un progrès continus.

Alors que l'UIT a toujours réussi, lors des précédentes éditions du GSR, à créer un cadre de coopération et une plate-forme d'échange d'informations entre diverses associations de régulateurs issues de différentes régions, c'est à la demande et à l'invitation de l'UIT que l'AREGNET a assuré cette année la présidence de la réunion des associations de régulateurs, avant le coup d'envoi du GSR-14.

C'est avec grand honneur que le Sultanat d'Oman a présidé la réunion, qui s'est tenue au Gulf Hotel de Manama (Bahreïn), l'après-midi du 2 juin 2014, en présence de M. Mohammed Ahmed Alamer, Président de l'Autorité de régulation des télécommunications de Bahreïn, et de M. Brahima Sanou, Directeur du BDT.

Cette année, la réunion a été suivie par plus de 90 participants issus de 11 associations (ARCTEL-CPLP, AREGNET, ARTAC, CRASA, EMERG, EaPeReg, FRATEL, REGULATel, OOCUR, ARTAO et SARTC).

La réunion comportait quatre sessions consacrées à des thèmes divers en rapport avec les problèmes de réglementation au niveau mondial. J'ai l'honneur de vous présenter un résumé de la réunion selon les points suivants:

- Pour commencer la réunion, certaines associations de régulateurs ont présenté leurs principales activités et leurs principaux résultats, ainsi que leurs programmes pour l'année prochaine.

- L'ARCTEL-CPLP, l'AREGNET, la CRASA et REGULATEL ont pris la parole. De nombreuses associations ont fait part de leurs expériences concernant le financement de leurs projets et activités. Il est ressorti des discussions que les difficultés de financement restaient pour le moment un problème majeur au sein des différentes associations.
- Le Groupe euro-méditerranéen des régulateurs (EMERG) a fait part de sa réussite en ce qui concerne l'exécution et la révision judiciaire des décisions des autorités nationales de régulation (ANR) et a présenté la situation actuelle des opérateurs de réseaux virtuels mobiles dans la région de l'EMERG.
- L'ARCTEL a ensuite présenté un exposé sur la gouvernance de l'Internet, axé sur les questions et les aspects suivants: Quels aspects de la gouvernance de l'Internet intéressent les gouvernements et les régulateurs? Comment augmenter la représentation dans le débat international sur la Gouvernance de l'Internet? Comment inciter les nouveaux dirigeants régionaux à participer activement aux réunions et aux activités relatives à la gouvernance de l'Internet, qui servent de cadre à la construction de l'Internet de demain?
- Enfin, l'ARCTEL a présenté le thème du marché gris et du vol de terminaux, en revenant sur les principales conclusions du rapport sur le vol et la contrefaçon de mobiles, qui avait été demandé par la réunion des associations de régulateurs en 2012. Les discussions sur ce point du programme de la réunion ont fait ressortir la nécessité de prendre des mesures au niveau régional en collaboration avec le BDT.

Une fois les quatre sessions terminées, le représentant de l'UIT, M. Makhtar FALL, a informé les participants que l'UIT prévoyait d'organiser un Dialogue de haut niveau sur la lutte contre la contrefaçon des dispositifs TIC, les 17 et 18 novembre 2014 à Genève. Ce Dialogue de haut niveau aura pour objectifs d'étudier la portée et les incidences de la contrefaçon à l'échelle mondiale, d'examiner le rôle que pourraient jouer les organismes de normalisation des TIC, et en particulier l'UIT, ainsi que d'aider les membres à traiter les points qui les préoccupent en ce qui concerne la contrefaçon des dispositifs.

Les participants à la réunion des associations de régulateurs ont formulé les recommandations suivantes:

- Il importe de créer un groupe de travail, réunissant les associations de régulateurs et les associations industrielles, chargé de mettre en œuvre les recommandations figurant dans le rapport que l'UIT a présenté sur ce thème lors de la dernière réunion des associations de régulateurs tenue à Varsovie.
- Il a été proposé d'organiser la réunion à Genève ou avant une grande réunion de l'UIT, avec l'appui de l'Union internationale des télécommunications (UIT), et de faire figurer dans ce groupe un représentant de chaque association.
- L'UIT devrait inclure un point consacré à la lutte contre la contrefaçon des dispositifs TIC, au marché gris et au vol de terminaux dans l'ordre du jour du prochain GSR.

Tous les points abordés lors de la réunion des associations de régulateurs, ainsi que des informations relatives au Dialogue de haut niveau, seront disponibles sur le web de l'UIT.

Je remercie à nouveau l'Union internationale des télécommunications, ainsi que le Gouvernement et l'autorité de régulation des télécommunications de Bahreïn, pour avoir organisé cette réunion fructueuse, qui a donné lieu à de nombreux échanges de vues et d'informations, et a permis à tous les participants d'approfondir leur compréhension de sujets fondamentaux qui ont des incidences sur notre secteur à l'échelle mondiale. Je remercie tout spécialement les intervenants pour avoir partagé leurs expériences et offert des solutions pratiques qui nous aideront à faire face aux problèmes de réglementation.

Enfin, je profite de ce rapport pour adresser des remerciements tout particuliers à Son Excellence le Dr Hamadoun I. Touré, pour qui l'édition de 2014 du Colloque mondial des régulateurs (GSR-14) a été la dernière avant la fin de son mandat de Secrétaire général. L'excellente réputation que lui ont valu ses nombreux efforts et son remarquable esprit d'initiative constitue à elle seule le meilleur des hommages.